

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DU COMITE CONTRE LA RATIFICATION DU TSCG AUPRES DE DANIEL GOLDBERG, DEPUTE PS DE LA 10e CIRCONSCRIPTION (samedi 6 octobre 2012)

La délégation était composée de : Christophe D. et Darius F., militants du Parti de Gauche ; Jean-Louis K., EE-LV, Sylvie G., Jean-Louis G., Michel L. militants du POI.

LA DELEGATION :

- « Nous sommes opposés au nouveau traité européen TSCG. Depuis mars, plus de 500 signatures ont été collectées sur la ville. Ce traité et sa règle d'or portent atteinte aux intérêts des travailleurs et de la population. Et il remet en cause la souveraineté de notre pays. »
- « On vous a envoyé une lettre. Vous nous avez répondu par une lettre en demandant de prendre en compte la crise, la croissance faible, la monnaie fragilisée, les budgets nationaux exsangues, le développement du chômage exigent la construction d'un cadre de décision démocratique, au service des citoyens européens. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que vous allez voter contre à l'Assemblée ?
- Le projet de loi de ratification du TSCG et la loi organique contenant la « règle d'or » avec l'obligation de ne pas dépasser le déficit de - 0,5% du PIB, ces mesures vont rendre particulièrement difficiles la vie de la population, puisque elles vont attaquer les services publics, la Sécurité sociale, et le financement des collectivités locales. Les 3 budgets qui sont concernés par la réduction des déficits et le TSCG sont : les Ministères, les collectivités locales, la Sécurité sociale.

Nous savons en particulier, comme nous l'a expliqué Miguel H., maire-adjoint PCF lors de notre réunion, que l'Etat veut diminuer fortement les subventions aux collectivités locales , les crédits, les aides vont diminuer, cela va entraîner des privatisations, des fermetures de services, des suppressions de postes d'employés communaux. Et donc avec des conséquences négatives pour la population.

Pour la Sécurité sociale, le projet de budget présenté lundi dernier prévoit : 657 millions d'euros en moins pour le budget des hôpitaux, 2,4 milliards d'euros en moins pour l'assurance-maladie. 70 millions d'€ sont retirés pour le transport des malades. Les pensions des retraités vont être taxées de 0, 15%, tous les retraités payant l'impôt étant considérés comme « aisés ».

Et la loi de programmation budgétaire pour les 5 ans à venir prévoit 100 milliards d'euros d'économies pour arriver au déficit 0 ou 0,5 !. On ne peut l'accepter. Voilà pourquoi nous sommes opposés au TSCG et que nous vous demandons de voter Non. S'il est adopté, le TSCG va nous pousser à la misère, il va entraîner une baisse majeure de la consommation de la population et nous entraîner dans la récession.

Enfin, puisque c'est au nom de la réduction de la dette que l'Union européenne veut imposer le TSCG, il faut réaffirmer que la dette a été fabriquée par les spéculateurs ; si l'on examine le service de la dette, on constate qu'il faut payer aux banques chaque année 45 milliards d'euros d'intérêts de la dette. C'est le poste le plus important du budget de l'Etat ! Nous pensons qu'il faut annuler la dette, nous n'avons pas à payer une dette qui n'est pas la nôtre.

Au nom de ceux qui ont chassé Sarkozy parce qu'ils en avaient assez de la misère, des mesures prises par le gouvernement précédent, nous vous demandons de voter Non. Si le TSCG est adopté et s'applique, cela sera la révolte sociale, comme en Grèce, en Espagne ou en Italie.

Vous, M. Goldberg, avez été élu par la population modeste d'Aulnay, contre Sarkozy et ses partisans locaux. Ils attendent de vous que vous vous opposez au TSCG.

- Nous sommes dans une société qui privatisé les gains et socialise les pertes. On veut que ça change et que les gains soient socialisés.

Daniel GOLDBERG : Je suis toujours intéressé à discuter, dans les limites de l'arc républicain, en excluant toute discussion avec le F.N. Même si cet échange doit se conclure par un désaccord, au moins, il y a eu discussion. C'est normal que vous me sollicitiez, vous êtes des citoyens comme les

autres. Il est normal que l'on contrôle les élus, et je ne demande pas au préalable pour qui ont voté ceux qui sollicitent une entrevue.

Sur le fond, je ne me suis jamais caché de mon parcours sur l'Europe : j'ai voté Non sur le TCE en 2005, d'abord au sein de mon parti, le PS, puis lorsque celui ci a décidé de voter Oui, j'ai malgré tout décidé de voter Non au référendum, sans faire campagne.

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation de crise internationale tout à fait forte, tous les pays européens sont attaqués, et en premier lieu les habitants de ces pays.

Je fais partie de ceux qui, dès le début des attaques spéculatives contre la Grèce, ont demandé qu'un soutien européen au peuple grec soit mis en place. Je regrette que ce dispositif, en particulier ce qui s'appelle depuis le Mécanisme européen de Stabilité (MES), n'ait pas été mis en place plus tôt. Cela aurait permis une solidarité de l'ensemble des pays européens.

Je ne crois pas qu'on puisse, comme vous le dites, que l'on puisse du jour au lendemain annuler la dette. Il faut donc imposer un rapport de force à ceux qui parient sur la misère des gens, et il faut donc l'imposer à plusieurs. La mondialisation, la financiarisation de l'économie exigent que si l'on veut dresser un mur face à la spéculation, cela se fasse à plusieurs. La France ne peut lutter seule. J'ai parlé de la Grèce, mais on sait qu'ensuite c'est l'Espagne et le Portugal, également l'Italie qui sont touchés.

Il faut donc trouver des réponses européennes. La France ne peut agir seule. Il y a des interactions en terme de ventes et d'importations. Il faut donc obtenir dans ce cadre, avec les autres pays européens, de bâtir des mécanismes de solidarité entre les pays européens. Il faut revenir à l'utopie de départ de la construction européenne. Bien entendu, il y a une difficulté, la plupart des pays européens sont libéraux, notamment l'Allemagne, et nous sommes en difficulté pour arriver à un accord avec ces gouvernements, qui soit porteur d'espoir.

Il faut contrer les attaques spéculatives par des mécanismes à l'échelle européenne.

Vous avez dit qu'une partie du TSCG est déjà mis en place, je m'excuse mais cela justifierait presque de dire que le traité n'a aucune importance.

Sur l'aspect démocratique, je vous conseille de lire un excellent ouvrage, celui de Jürgen Habermas, qui doit s'appeler « pour une constitution de l'Europe ». Ce grand penseur qui contrairement à moi, avait voté oui au TCE, montre son opposition à la manière dont le TSCG a été conçu. Il y a de gros doute sur la manière dont l'Europe est dirigée aujourd'hui. Je considère néanmoins qu'il n'y a pas de transfert supplémentaire de souveraineté avec le TSCG. Il y en a eu dans le passé, notamment au moment de Maastricht. Le Conseil constitutionnel a ainsi considéré que le TSCG ne méritait pas une modification de la Constitution, et donc qu'il n'y avait pas transfert de souveraineté, notamment par les sanctions qui pourraient être prises.

Je ne pense pas que l'on pourra continuer longtemps à construire l'Europe à la façon dont le fait le TSCG. Il a été conçu loin des peuples et cela mène à l'impasse. L'aspect démocratique de la construction, indépendamment des politiques menées, est fondamental. On arrive aujourd'hui devant un gouffre démocratique, il faut changer la construction européenne.

Quant à l'argument que j'ai entendu : tous ceux qui ont voté contre Sarkozy appellent à voter contre le TSCG, ce n'est pas tout à fait ça. Les études d'opinion sont variables là dessus. En tout cas, s'il y avait référendum, les questions ne se poseraient pas du tout de la même manière.

Enfin, j'ai parlé du texte et du contexte. Sur le texte, j'ai la même opinion qu'au mois de mars, lorsqu'il a été signé, mais le contexte a changé. F Hollande au conseil européen des 28-29 juin a obtenu un certain nombre de choses : l'esprit du traité a changé, 3 points importants ont été obtenus.

1) un rôle différent de la BCE : celle-ci était indépendante, refusait de racheter des dettes souveraines pour aider les Etats endettés. Cela a changé, et des décisions en ce sens ont été prises par Mario Draghi.

- 2) Une réorientation du budget européen, 120 milliards vont être consacrés à une relance de l'économie européenne.
- 3) Une taxation des transactions financières au niveau européen , demande qui était portée par les partisans de la taxe Tobin dont je faisais partie.

Donc, le texte n'a pas changé, le contexte si.

Je ne voterai donc pas contre le nouveau traité. Je pense que si la France ne ratifiait pas le TSCG, la position de F. Hollande face aux autres chefs d'Etat européens, avec ces 3 points obtenus, serait affaiblie.

Néanmoins, avec ce que je vous ai dit sur le contenu du traité, je ne suis pas enclin à voter pour mardi après-midi sur le projet de loi de ratification du traité. J'ai déjà expliqué ma position sur France Inter.

Sur le vote sur la loi organique qui va suivre, j'ai émis des doutes, pour ne pas dire plus, sur la mise en place du Haut Conseil aux Finances publiques. Je considère que ce n'était pas une obligation, il y a en France une juridiction qui s'appelle la Cour des Comptes, constituée avec des magistrats indépendants, chargée de vérifier les comptes de la nation. Je connais bien Didier Migaud, c'est un magistrat qui donne des avis indépendants. Je m'interroge beaucoup sur la création de ce Haut Conseil qui, de mon point de vue, retirera au Parlement un certain nombre de ses prérogatives.

La délégation : Allez-vous présenter un amendement ?

Daniel Golberg : le jour où va avoir lieu le débat sur la loi organique, je serai en train de participer à la commission des Finances en train de défendre des amendements sur le Logement, je suis le rapporteur du budget Logement. Si je peux aller en séance, au moment de la discussion sur l'article 2 du projet de loi organique, je compte intervenir dans l'hémicycle.

La délégation : Est-ce que vous ne pensez pas que vu le contexte européen, ce traité, qui est un fil à plomb pour tous les Etats européens , induit inévitablement des réductions budgétaires drastiques à tous les niveaux. En ce qui concerne notre pays, dans les 3 volets : services publics ministériels, collectivités locales, sécurité sociale. Tout ce qui relève du public. On voit ce qui se passe dans les pays du sud de l'Europe. D'ailleurs, dans les pays où le TSCG a déjà été adopté, même dans les pays où il y avait eu des accords avec les dirigeants des organisations syndicales pour faire accepter la réduction des déficits, on voit que les choses ne se passent pas aussi aisément. Ainsi le gouvernement portugais a dû revenir en arrière. Et ce qui met en rage la population, c'est que les entreprises du CAC 40 ont fait cette année 40 milliards de bénéfice... Et le budget 2013 prévoit 30 milliards d'économies sur le dos de la population ! Sans parler des comptes d'untel ou untel, et des salaires monstrueux de certains dirigeants d'entreprises.

Donc, ne faudrait-il pas taper du poing sur la table ? Si Hollande déclarait aux dirigeants européens : je ne ratifie pas, cela permettrait de renégocier au regard de ce contexte.

Beaucoup d'économistes affirment que l'austérité permanente, cela ne marchera pas. En réduisant les dépenses publiques, on augmente les dépenses privées des gens. Les entreprises privées vont pouvoir se greffer sur ce dispositif.

Daniel Goldberg : Hollande en juin a obtenu la renégociation du traité.

Je suis pour la réduction de la dette. La dette pèse sur nos capacités à produire et sur les générations futures. C'est comme pour les familles surendettées. A un moment, c'est insupportable.

On peut dire : on annule la dette. Je n'y crois pas. On doit la renégocier. Actuellement la France emprunte à des taux très bas.

Dans la loi budgétaire 2013, les revenus du capital seront taxés comme les revenus du travail.

Dans le domaine de la Santé, la réduction de la dette, c'est faire payer les cliniques privées.

Dans l'Education nationale, 40 000 embauches en 2013, dont près de 9 000 créations de postes. J'espère que la rentrée 2013 sera moins dramatique que celle de 2012.

Pour le Logement : blocage des loyers à la relocation ; obligation de 25% de logements locatifs sociaux dans les communes.

Pour les jeunes, création des emplois d'avenir. Vous dites que c'est de l'emploi précaire. Mais quel salarié aujourd'hui peut affirmer qu'il a un boulot pour plus longtemps ? Ce ne sont pas les anciens emplois-jeunes car cela s'adresse aux jeunes loin du travail, dans les secteurs non lucratifs.